



majie
MONTPELLIER ACCUEIL
JEUNES ISOLES ETRANGERS

Rapport d'activité 2021



Rapport d'activité

Quelle année n'est pas difficile quand on s'intéresse à la situation des jeunes migrants isolés ?

L'année 2021 ne sera donc pas une exception...

Des points positifs quand même :

l'ouverture du centre d'accueil de l'Estanc permet une bien meilleure mise à l'abri des jeunes que dans les hôtels.

des relations constructives avec la mairie nous permettent d'espérer un soutien réel pour les jeunes non pris en charge, nous y reviendrons.

l'équipe de bénévoles de l'association se structure : de nouveaux-nouvelles venu(e)s apportent des compétences précieuses, et nous utilisons de mieux en mieux les outils de partage.

nous avons déposé un projet pour participer au Sommet Afrique-France avec quelques jeunes. Projet accepté ! Le sommet a été repoussé au mois d'octobre, mais les volontaires étaient toujours là et les jeunes ont, avec l'aide d'une animatrice et d'un animateur radio de la maison des adolescents, réalisé des interviews et un podcast. Une réussite !

à la demande des jeunes, nous avons fait des permanences plus ciblées les mercredis dans les locaux d'Alisé ou les samedis dans les médiathèques avec un nombre limité de participants. En effet, nous ne voyons certains jeunes que nous avons réussi à scolariser les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Evidemment, les points critiques sont nombreux aussi :

encore et toujours le Covid : des confinements, moins stricts toutefois, des jauges, pas toujours faciles à respecter, les passes sanitaires puis vaccinaux, qu'il faut expliquer, réexpliquer, pour tenter de convaincre. Le protocole pour entrer au local est maintenant bien établi : se frotter les mains au gel hydroalcoolique, prendre sa température, ajuster son masque ou en changer. A notre connaissance, nous n'avons généré aucun cluster !

le Secours Catholique, qui nous héberge depuis la création de l'association, veut récupérer nos créneaux de permanence pour développer ses activités propres. C'est bien compréhensible mais nous met dans une grande incertitude, d'autant qu'il nous sera difficile de trouver un local aussi bien : grand, aéré, proche de la gare, toutes commodités... une perle !

de nombreux jeunes, arrivés à leur majorité ou à leurs 19 ans, ne bénéficient plus du soutien de l'ASE. L'enquête de la police aux frontières n'a pas pu confirmer leur minorité, ou ils ne rentrent pas dans les critères de régularisation car ils n'ont pu être scolarisés à temps... nous rencontrons de nombreux cas de figure. Alternative à la rue ou aux squats, le 115 n'est pas adapté à des si jeunes et souvent ne peut rien proposer... Beaucoup de travail en perspective pour ces jeunes : chercher des logements, puis les accompagner dans leur quotidien.

d'autres attendent d'être scolarisés depuis de longs mois, et ne se sentent pas épaulés par leurs éducateurs dans leurs démarches. L'éducation nationale ne les rejette pas mais les procédures sont longues et complexes, demandent beaucoup de temps. Nous nous y attaquons, heureusement avec de la réussite pour beaucoup.

La permanence rue Farges

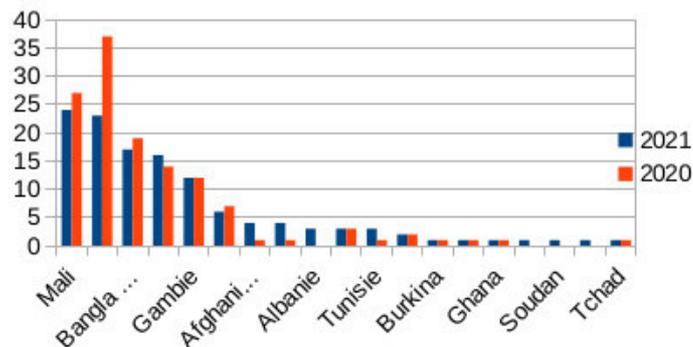
Fréquentation de la permanence

Comme l'année dernière, 130 jeunes étrangers -à peu près le même chiffre que l'an passé (133) sont venus nous rencontrer lors d'une ou plusieurs de nos permanences. Sur ces 130 jeunes, 88 nous étaient inconnus. Nous avons tenu 110 permanences, pour 60 en 2020, donc presque deux fois plus, et nous avons noté 1298 visites. La fréquentation par permanence reste à peu près la même 11,2 jeunes en 2020, 11,8 cette année.

Grande nouveauté, une fille est venue nous rencontrer, suivre des cours de français et demander conseil pour son orientation. Elle n'est pas restée longtemps, d'une part car cela était compliqué pour elle de rester dans ce milieu très masculin, d'autre part car elle a été intégrée, à son grand regret et avec beaucoup d'hésitation de sa part, dans un foyer à Lunel.

Origine géographique:

Il y a peu de différence entre les deux années. Les jeunes viennent toujours très majoritairement d'Afrique : Mali, Guinée (mais en nette diminution), Côte d'Ivoire, Gambie, puis d'Asie du Sud, Bangladesh, Pakistan, Afghanistan.



Age lors de la 1ère rencontre

Sur les 82 nouveaux jeunes rencontrés dans l'année, 26 auraient moins de 16 ans, ce qui en fait pose un vrai problème puisqu'ils sont en obligation scolaire et que rien n'est fait par le services sociaux avant qu'ils ne réellement pris en charge par l'ASE, ni scolarisation ni évaluation par les services du CASNAV.



La plupart des jeunes sont mis à l'abri (enquête sur les documents et l'âge en cours, pas d'OPP) ou pris en charge (enquête pas toujours finie mais OPP). Une proportion non négligeable (10%) ont été exclus durant l'année du dispositif. En début d'année, parfois avant même toute évaluation, juste au faciès au moment du premier accueil, ou dans le courant de l'année, souvent parce qu'arrivés à 18 ou 19 ans, ils ne remplissent pas les critères de régularisation. Trois au moins ont pu être repris en charge suite à des recours avec des avocats. La plupart des jeunes sont mis à l'abri (enquête sur les documents et l'âge en cours, pas d'OPP) ou pris en charge (enquête pas toujours finie mais OPP). Une proportion non négligeable (10%) ont été exclus durant l'année du dispositif. En début d'année, parfois avant même toute évaluation, juste au faciès au moment du premier accueil, ou dans le courant de l'année, souvent parce qu'arrivés à 18 ou 19 ans, ils ne remplissent pas les critères de régularisation. Trois au moins ont pu être repris en charge suite à des recours avec des avocats.

Mis à l'abri		Abeliss puis l'Estanc	42
Pris en charge	A l'hôtel	Bellagio, Côté Green, le Méjean	32
	En appartement ou MECS	UTOA, Louis Defond, Habitat Jeunes	16
CADA, hébergement citoyen, squat...			15
Pas de donnée	5	Ont quitté le département dans l'année	20

Demandes des jeunes

Conseils, aide	Total	105
	<i>Orientation scolaire ou professionnelle</i>	29
	<i>Juridique, administratifs</i>	37
	<i>Santé</i>	5
	<i>Non précisé</i>	32
Demande de carte consulaire (en lien avec RESF)		20
Apprentissage du français / calcul		58
Visites de courtoisie des anciens		4
Prise en charge globale en inter associatif (logement, alimentation...)		13

La demande au premier contact est toujours un peu compliquée à fixer et à analyser. Entre ce qui se dit au départ et ce qui va se vivre au cours des quelques jours, semaines ou mois qui vont suivre, il y a clairement une grande différence. Nous avons vu que la moyenne d'âge rajeunissait, et donc les demandes de cours de français ont été très importantes, et surtout la demande de passage des tests à la plate-forme Léopold Sendar Senghor et d'inscription dans un établissement scolaire. Cela nous a pris beaucoup de temps et d'énergie pendant les mois de juin, début juillet, septembre et même octobre. Grande satisfaction, de nombreux jeunes ont pu être ainsi scolarisés.

Beaucoup de demandes de cartes consulaires et passeports que les éducateurs n'ont pas le droit de faire...

Des questions liées à la santé, en particulier pour ceux qui ne sont plus pris en charge... les cartes vitales et les soins dentaires en urgence nous ont bien mobilisés aussi !

Et puis, il y a les jeunes que nous prenons en charge globalement en inter-associatif, nous reviendrons sur toutes ces questions en détail plus loin.

Enfin, nous recevons avec plaisir des anciens, qui ont été envoyés dans d'autres départements, qui apportent des informations positives aux jeunes présents. Ça fait du bien à tous.

Démarches administratives et juridiques

Dès leur arrivée et tout au long de leur parcours les jeunes sont suspectés de mentir sur leur identité et sur leur âge. Assez régulièrement, des jeunes viennent à nous lorsqu'ils sont confrontés à ces difficultés.

Certains sont exclus dès leur arrivée car ils n'ont pas de documents, d'autres voient leurs documents d'identité remis en cause par la Police aux Frontières, plus tard, d'où l'importance de l'aide que nous tentons de leur apporter pour obtenir des diverses ambassades des cartes consulaires et des passeports qui leur serviront à attester de leur identité et à leur majorité à obtenir un titre de séjour. Celles-ci ont des exigences et des modes de fonctionnement distincts selon les pays, ce qui rend très difficiles et chronophages ces démarches.

Par ailleurs, les demandes se font par internet, ce qui, hormis le coût des documents, rend ces démarches quasi impossible à effectuer pour les jeunes seuls, d'autant que les éducateurs n'ont pas l'autorisation de les assister dans leurs demandes s'ils sont soumis à une enquête de la fraude documentaire. Enfin, les ambassades et consulats sont situés majoritairement à Paris, parfois à Lyon ou Marseille, ce qui représente un coût supplémentaire non négligeable.

Nous avons effectué les démarches pour une vingtaine de jeunes auprès des ambassades et consulats du Mali, Guinée, Cote d'Ivoire, Sénégal, Gambie, Bangladesh. Nous finançons, le plus souvent en partenariat avec RESF, les documents et les transports.

Nous aidons également les jeunes qui le souhaitent à rencontrer des avocats pour saisir le juge des enfants et accélérer la prise en charge effective par le département (pour mémoire, sans OPP, les jeunes sont simplement mis à l'abri, ce qui ne leur donne aucun droit : ni scolarité, ni sport, ni stage...). Nous avons accompagné 8 jeunes chez des avocats soit pour demander une prise en charge soit pour faire un recours contre une fin de prise en charge du département alléguant un doute sur la minorité.

L'Hérault est un des rares départements qui poursuit pénalement les mineurs suspectés d'avoir menti sur leur âge. Nous avons aidé 5 jeunes dans cette situation à avoir un avocat compétent en complétant des dossiers d'aide juridictionnelle, en préparant avec eux les dossiers et en assistant aux audiences, puis parfois en les accompagnant dans la procédure d'appel de la décision du tribunal correctionnel.

Un jeune au moins a fait un mois de prison en attente de son passage au tribunal. Condamné à une peine de sursis, nous sommes allés le chercher à la maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelone le soir même pour le mettre à l'abri chez un hébergeur citoyen. Il est toujours en appel de la décision du tribunal.

Nous avons aussi accompagné chez des avocats 11 jeunes :

certain, mineurs, avaient eu une OQTF en sus de leur condamnation pénale au moment de la garde à vue préalable à leur audience au tribunal

d'autres, majeurs, avaient reçu une OQTF suite à un refus de titre de séjour au moment de leur demande de régularisation à leur majorité, parce qu'ils ne remplissaient pas certaines des conditions de l'article 435-3 du CESEDA, en particulier l'exigence de formation professionnelle, souvent du fait de la décision du département de ne pas leur faire commencer de scolarité avant l'obtention de l'OPP du juge pour enfants.

Prise en charge de la santé

Cette année, nous nous sommes davantage mobilisés sur les problèmes liés à la santé, sans doute du fait de la pandémie qui a sévi toute l'année.

Au niveau administratif, nous avons fait les renouvellements de carte de sécurité sociale pour plusieurs jeunes et engagé un travail de vérification systématique de leurs droits.

Nous avons beaucoup parlé de vaccination pour les convaincre de l'accepter, afin qu'ils soient protégés et qu'ils puissent avoir leur passe sanitaire.

Au moment du sommet France-Afrique, comme il leur fallait passe ou test, nous avons accompagné ceux qui n'étaient pas vaccinés pour leurs tests. Ça n'a l'air de rien, mais en fait, toute démarche de ce genre demande beaucoup d'énergie : prendre les rendez-vous avec eux, leur rappeler, parfois aller les chercher dans des lieux connus, les rassurer, parler, parler...

Nous avons été particulièrement vigilants et actifs pour les jeunes non pris en charge par l'ASE : accompagnement dans les rendez-vous à l'hôpital, achat des médicaments, visites lors des hospitalisations, prises de rendez-vous chez les dentistes...

Les contacts avec le service médical du foyer de l'enfance est toujours très bon, et c'est une ressource précieuse pour tous ceux qui ont été pris en charge ou mis à l'abri à un moment par l'ASE.



Nous travaillons toujours avec le centre Frantz Fanon ou la PASS Psy, mais il est difficile d'avoir des rendez-vous rapidement pour les jeunes qui en auraient besoin. Quand la proposition arrive, le jeune est souvent démobilisé... et nous aussi malheureusement. Nous nous orientons sur la possibilité d'avoir des vacations de psychologue pour les groupes de parole internes à l'association.



Scolarisation

La scolarisation est un enjeu très important pour les jeunes et pas conséquent pour l'association. C'est la scolarisation qui va leur permettre de progresser en français, de mieux comprendre les codes sociaux en France, de commencer une formation professionnelle, de donner un sens à leur venue ici. C'est le graal vers lequel ils courent. Par ailleurs, la régularisation de leur séjour va largement dépendre de leur formation professionnelle puisque c'est une des conditions de l'examen de leur dossier à la préfecture.

Dès le début de l'année dernière, nous nous sommes souciés de l'entrée en formation de certains jeunes : certains ont pu être inscrits dans les classes de la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire, d'autres en prépa-apprentissage... Ensuite, des séquences d'information sur les lycées ont été organisées par un bénévole de l'association à la Maison des Adolescents auxquelles de nombreux jeunes ont participé, ainsi qu'à des journées portes ouvertes, parfois virtuelles, afin de leur faire mieux comprendre les spécificités des différents métiers.



Pour accéder ensuite à un CAP, le processus est complexe : il faut dans un premier temps faire l'évaluation du niveau scolaire à l'espace Senghor de l'éducation nationale ; si l'on est déclaré « scolarisable », il faut ensuite rencontrer un psychologue d'un centre d'information et d'orientation pour affiner des vœux professionnels et remplir une fiche de vœux, qui passera ensuite dans le logiciel Affelnet qui proposera une affectation dans un lycée... ou pas. Nous avons au mois de mai rencontré l'inspecteur d'académie de l'Hérault et ses collaborateurs pour les sensibiliser à l'importance pour ces jeunes d'obtenir une affectation et tenter de trouver des voies d'accès plus simples. Nous avons toutefois suivi le chemin officiel pour les jeunes qui nous demandaient de l'aide.

Au mois de juin, un seul a pu être inscrit dans un lycée, les autres étaient sur liste d'attente ou n'avaient reçu aucune proposition. Plusieurs « tours » sont prévus, nous avons donc examiné avec eux les « places vacantes » et fait de nouveaux vœux, encore une fois en vain.

En septembre, nouveau « tour », et essai direct auprès des lycées professionnels : enfin, trois jeunes ont été acceptés en CAP au lycée Jules Ferry, et trois autres au lycée Léonard de Vinci. Puis huit ont pu être inscrits dans les classes de la mission de lutte contre le décrochage scolaire et un au lycée Jean-Jacques Rousseau. Nous avons le sentiment que notre acharnement a enfin payé !



En complément de nos activités d'apprentissage du français aux jeunes mineurs isolés, notre association a souhaité mettre en avant la diversité et les richesses linguistique et culturelle dont disposent les jeunes que nous accueillons. En effet, les jeunes africains sont souvent dits francophones, mais de fait leur langue maternelle n'est pas le français et ils sont capables de jongler entre différentes langues et dialectes

Le projet était de mettre en place un échange entre les mineurs non-accompagnés, majoritairement africains, et le public présent au Sommet, qu'il soit d'origine française, africaine ou autre.

L'intérêt du sommet Afrique-France pour les jeunes nous semblait de deux ordres :

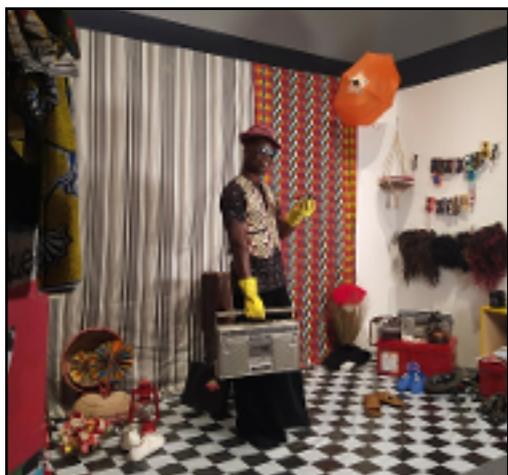
d'une part montrer, dans le cadre d'un événement culturel important, leur volonté et leur capacité d'intégration en France malgré les barrières culturelles et linguistiques

d'autre part, prendre conscience que le continent africain peut être valorisé, qu'il est riche de potentialités, et restaurer une image positive de leur pays d'origine.

Après un report dû aux conditions sanitaires ce sommet a pu avoir lieu du 7 au 9 octobre 2021.

La réponse à notre demande de subvention nous a été transmise tardivement, la convention a été reçue courant septembre, et les fonds alloués seulement le 19 octobre.

Comme prévu, nous avons embauché une animatrice pour cette action, pendant une durée de trois semaines. Elle a été aidée par les bénévoles de Majie qui côtoyaient les jeunes depuis plusieurs mois et par des étudiantes de l'école de sciences politiques de la faculté de droit en stage dans l'association qui avaient participé à l'élaboration du projet.



Une douzaine de jeunes participants volontaires ont réalisé les micros-trottoirs.



La semaine précédant le sommet, nous avons dû vérifier que chaque participant était vacciné ou faire des tests en pharmacie, il a fallu faire preuve de persuasion...

La veille un atelier de prise en charge du matériel a été organisé, animé par un membre de la Maison des Adolescents avec le concours des bénévoles. Les jeunes présents ont montré beaucoup d'intérêt et se sont rapidement pris d'engouement. Pour l'aspect technique de la prise de son.

Le jour J, journée dédiée à l'entraînement des micro-trottoirs sur le site Village du Sommet Afrique-France, 10 jeunes volontaires non-scolarisés étaient présents accompagnés de bénévoles et des stagiaires.

Après quelques ajustements, les jeunes, supervisés et encouragés par les bénévoles de MAJIE, s'aventurent à interviewer en binômes les gens présents dans le festival.

Nous avons passé la journée à faire des micros-trottoirs entrecoupés par des pauses qui ont permis de profiter des activités proposées dans le cadre du festival (photographies, exposition de disques vinyles, contes, musique, librairie, restauration, peinture d'une fresque, tissus Wax, entre autres). Cette première journée fut une journée d'entraînement pour le week-end à venir.

Le vendredi, quelques réajustements techniques et regain de motivation pour le « grand jour », le lendemain.

Samedi 9 octobre : micros-trottoirs sur le site du festival avec des jeunes migrants scolarisés et non-scolarisés, encadrés par les bénévoles de MAJIE. La journée a été très animée et productive.

Après deux jours passés sur le festival, une vingtaine d'enregistrements étaient potentiellement exploitables. Le montage est programmé pour le mois de février 2022 et un enregistrement sera réalisé de façon satisfaisante, au vu de nos objectifs radiophoniques et linguistiques.

Ce projet, organisé par MAJIE et soutenu par la métropole de Montpellier a été très apprécié par les jeunes, cela leur a permis d'utiliser leur langue maternelle dans un contexte très valorisant et de découvrir une autre facette de notre association. Ils se sont parfaitement intégrés au Village du sommet et y ont pris comme nous beaucoup de plaisir.

Stagiaires, actions de communication

Nous avons en 2021 accueilli avec plaisir plusieurs stagiaires : deux stagiaires de l'université en master de français langue étrangère et un stagiaire d'engagement citoyen de l'école d'ingénieur proche du local. Les premiers ont apporté une technicité appréciable dans la pédagogie mise en oeuvre et dans l'organisation des cours, le deuxième a donné des cours de mathématiques en individuel à plusieurs jeunes. Les jeunes présents aux permanences étaient ravis de voir enfin de jeunes têtes devant eux.

Nous avons aussi accueilli un groupe de stagiaires de l'école de droit en master de sciences politiques option coopération internationale et développement, qui devaient observer dans une association les recherches et sources de financement et en tirer des préconisations. L'idée a été difficile à mettre en oeuvre. Elles nous ont bien aidé sur la demande de subvention pour le sommet Afrique-France, et ont participé à sa réalisation en octobre. Mais leur formation les rendait peu disponibles pour d'autres actions.

Enfin, à partir du mois de novembre, nous avons conclu un partenariat avec La Cimade et l'association Avec Toit pour accueillir une étudiante de master 1 d'intermédiation et de développement social de l'université Paul Valéry de Montpellier. La Cimade est signataire de la convention de stage car nous n'avons pas de salarié permettant l'encadrement administratif de l'étudiante, mais l'objectif est de mieux coordonner les actions des différentes associations (Majie, RESF, Avec Toit) qui interviennent auprès des jeunes isolés étrangers, et de leur assurer un meilleur suivi, en particulier de ceux qui sont logés par les associations.

Nous avons par ailleurs participé à plusieurs actions de formation auprès des étudiants de l'IRTS de Montpellier : sur les questions liées au logement avec l'association Avec Toit, sur la problématique des MNA auprès de différents groupes, conseillers en éducation sociale et familiale, éducateurs spécialisés ou assistants sociaux.

Partenariats:

- RESF : toujours un partenariat essentiel et très fructueux avec le réseau éducation sans frontières, pour tout ce qui concerne les documents d'identité des jeunes et les régularisations. Une des co-présidente est adhérente à RESF et participe chaque semaine à leur permanence.
- Avec Toits : nous accompagnons plusieurs jeunes qui sont logés par des hébergeurs solidaires sous convention avec Avec Toit. Une des co-présidentes participe à leur commission d'hébergement et un conseil d'administration afin d'articuler l'aide apportée aux jeunes.
- Secours Catholique : malheureusement, nous avons dû quitter le local de la rue Farges, le Secours Catholique souhaitant utiliser le local sur tous les créneaux. Merci encore de nous avoir accueilli ces trois années !
- PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) : comme l'an passé, des éducateurs nous contactent régulièrement pour des conseils dans leurs suivis des MNA.
- APS 34 (Association de prévention spécialisée de l'Hérault) : les éducateurs de rue passent nous voir de temps en temps, et nous contactent lorsqu'ils croisent des jeunes isolés sur leur territoire d'intervention.

- SPADA (Service de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile) : plusieurs des jeunes que nous accompagnons ont demandé l'asile, et les liens créés facilitent la compréhension et le suivi de ces situations particulières.
- MDA (Maison des Adolescents) : nous participons régulièrement au groupe ressource MNA de la MDA, qui a la particularité de permettre la rencontre des professionnels et des bénévoles. Nous avons été accueilli et énormément aidé par l'équipe radio de la MDA dans le cadre du projet Afrique France, par l'accueil dans les locaux, la formation des jeunes aux prises de son, le prêt de matériel. Nous les remercions.
- L'Avitarelle, le service MNA, Coallia, l'Estanc, UTOA : Nous avons des contacts et pouvons échanger via le groupe ressource de la MDA. Les éducateurs nous contactent volontiers lorsqu'ils sentent que nous pouvons apporter une aide complémentaire aux jeunes, mais nous n'avons toujours aucun lien institutionnel.
- Structures scolaires, prépas apprentissage : de nombreux jeunes ont été intégrés dans des formations. Nous les accompagnons et de ce fait entretenons des relations suivies avec les équipes pédagogiques de plusieurs établissements scolaires.

Conclusion :

Des projets sont en cours cette année, qui nous semblent répondre à des besoins urgents de certains jeunes :

- un projet de location d'appartement pour mettre à l'abri en urgence des jeunes lycéens mis à la rue sans possibilité d'hébergement. Une collecte Ulule est en cours pour avoir les fonds, en parallèle avec la subvention de la Fondation de France qui nous permet d'avoir un salarié à mi-temps.
- la création de groupes de parole pour les jeunes, les hébergeurs solidaires, les bénévoles, animés et encadrés par un professionnel psychologue, associé à une réponse à un appel d'offre de la fondation de France sur le soutien psychique aux exilés

**Merci à toutes et tous,
partenaires, stagiaires et bénévoles!!!!**

Les co-fondatrices et co-présidents:

Sandy Allanic, Béatrice Hervouet, Ana Grambast, Laurent Amigues



Contact: contact@majie.org Tel: 07 58 38 32 46